

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur le président, sans aucun doute, nous ferons tout ce qui sera possible. Nous n'avons pas toujours attendu que les autres juridictions agissent, nous avons agi de façon unilatérale lorsqu'il s'agissait d'aider des groupes de pêcheurs qui tombent sous la juridiction de la loi sur le soutien des prix des produits de la pêche.

J'examinerai les affirmations de l'honorable député. J'en demanderai la vérification, non pas que je doute de sa parole, mais parce que je voudrais voir quels sont exactement les faits, et je l'aviserai ou j'aviserai la Chambre.

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA FACTURATION AUX DIRIGEANTS DE CALPA ET DE CATCA DES FRAIS DE TRANSPORT RELATIFS AU RÈGLEMENT DE LA GRÈVE—
LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Après la réponse qu'il m'a donnée le 12 mai au sujet de certaines factures envoyées à la CALPA et à la CATCA, factures qui découlent de l'invitation que leur avait faite le gouvernement, en juin dernier, de venir à Ottawa afin d'aider le gouvernement et le ministère à régler la grève des transports aériens en cours à ce moment-là, le ministre est-il en mesure d'indiquer à ces deux organismes et à l'ensemble du pays si le gouvernement se chargera de payer les factures ou les frais supportés par ces deux groupes pour venir à Ottawa? Nous saurions ainsi quelle est la règle du gouvernement quand il fait venir certains groupes à Ottawa pour des raisons d'importance nationale.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne dirai pas que nous allons payer les factures, parce que certains frais pourraient bien être acquittés par d'autres organismes. En renvoyant le dossier en question, j'ai effectivement conclu que les organismes ont pu être portés à croire que les frais subis par Transports Canada seraient supportés par ce ministère, et j'ai ordonné que ces frais ne soient pas réclamés aux organismes.

* * *

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

L'APPROBATION MINISTÉRIELLE DU DESSIN DE LA PIÈCE D'ARGENT DE \$1 FRAPPÉE À L'OCCASION DU 25^e ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DE SA MAJESTÉ AU TRÔNE

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnement et Services, mais en son absence, je la poserai au premier ministre suppléant. Maintenant qu'on a publié le feuillet où figure le dessin de la pièce d'argent de \$1 frappée pour marquer le 25^e anniversaire de l'accession de Sa Majesté au trône, le premier ministre suppléant peut-il indiquer si le dessin, avec son choix de symboles malheureux d'un trône vide

Questions orales

devant ce qui semble être l'une des ruines créées par le regretté Mackenzie King, a été personnellement approuvé par le ministre des Approvisionnements et Services?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je suis certain que le ministre a approuvé le dessin. De fait, j'ai vu le dessin et il m'a rappelé la salle du Sénat.

M. Paproski: Il représente bien une ruine, n'est-ce pas?

LES PRÉCAUTIONS CONTRE LES RETARDS DE LIVRAISON DES PIÈCES D'ARGENT DE \$1 FRAPPÉES À L'OCCASION DU 25^e ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DE SA MAJESTÉ AU TRÔNE

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, je me suis rendu au Sénat hier pour voir s'il y avait une ressemblance, mais je n'en ai pas trouvée.

Voici ma question supplémentaire: En supposant que les collectionneurs et d'autres gens qui veulent un souvenir de l'occasion pourront commander des jeux de pièces de monnaie, malgré ce que les pièces représentent, quelles mesures le ministère a-t-il prises de concert avec la Monnaie royale canadienne pour éviter les retards prolongés qui se sont produits dans le cas des commandes de pièces de monnaie olympiques? Certains de mes électeurs ont attendu presque un an avant de recevoir ce qu'ils avaient commandé. Comme le gouvernement offre maintenant d'autres pièces de monnaie, il faut espérer que les résultats seront plus satisfaisants que la dernière fois.

M. Rod. Blaker (secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, je suis incapable de répondre immédiatement au député en ce qui concerne les retards. Je me renseignerai aujourd'hui et je pourrai lui répondre demain.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'ENTRÉE AVEC EFFRACTION À L'AGENCE DE PRESSE LIBRE—
DEMANDE DE MENTION DANS LA DÉCLARATION DES
ACCUSATIONS CONTRE LES AGENTS ET DE LA DESCENTE AU
BUREAU DE PRACTIS

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai seulement une brève question supplémentaire à poser au premier ministre suppléant. C'est au sujet d'une question qui lui a été posée plus tôt à l'égard de la déclaration que doit faire le solliciteur général le 9 juin. Comme le ministre s'est engagé à faire une déclaration détaillée, le premier ministre suppléant peut-il m'assurer qu'il parlera à ses collègues de deux choses que nous jugeons importantes. D'abord, nous voudrions que le ministre précise dans sa déclaration quelle accusation a été portée contre les agents qui se sont introduits dans le bureau du journal à Montréal et si c'est à cette même accusation qu'ils répondaient lorsqu'ils ont plaidé coupables. Ensuite, nous voudrions l'assurance que, dans sa déclaration, il parlera de l'opération effectuée en 1971 au bureau de la Praxis Corporation, à Toronto.